

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, sur convocation adressée le 02 décembre 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Le Thieulin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Pascal AUBRY, John BILLARD, Bruno BLANCHARD, Hervé BUISSON, Eric BRULE, Christine DAMAS, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Brigitte GUYON (suppléante de Michèle CAT), Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Gérard HUET, Christian HULINE (suppléant de Vincent CARNIS), Jacky HULINE, Jean-Luc JULIEN, Bertrand DE LACHEISSERIE, Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jocelyne MENAGER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Michel QUENTIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST
Pouvoirs : de Emilie BOUNOUANE à Philippe SCHMIT, Marie-Anne CHENESSEAU à Pascal RIOLET, Eric MEUNIER à Véronique THIBOUST, Agnès PENFORNIS à Eric BRULE, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE

Absents : Rebecca BRUNET, Philippe FORGE, Jacques MAUPU, Mélanie MOURANT PERINO, Patrick PETREMENT, Jean-Pierre POIRIER, Bernard PUYENCHET

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : Hervé BUISSON

Nombre de conseillers présents : 43

Nombre de conseillers votants : 48

DELIBERATION N°2025-234 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE- ET-LOIR AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2026

Il est exposé aux membres du conseil communautaire le projet de travaux de voirie au titre de 2026. Pour le canton d'Illiers-Combray, le coût estimatif pour la Communauté de Communes s'élève à 150 000 €.

La subvention demandée au titre du FDI s'élève à un montant représentant 30% du coût soit un montant de 45 000 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, dans le cadre du FDI (Fonds Départemental d'Investissement) 2026, une subvention de 45 000 € pour ses travaux de voirie.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention.



Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
Hervé BUISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20251208-DELIB2025-234-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2025
Publication : 29/12/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20251208-DELIB2025-234-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2025
Publication : 29/12/2025